Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Allocations assedics après une période d'essai

Par Ludovic1976

Bonjour,

Voici ma situation:

- CDI du 01/06/2006 au 29/06/2018 rompu par une rupture conventionnelle
- Inscription à Pôle emploi le 30/06/2018
- Depuis le 10/09/2018, CDD de contractuel au sein d'une collectivité territoriale (une mairie) avec une période d'essai de 1 mois et 15 jours.

Si je mets fin à ce contrat pendant la période d'essai de mon initiative, vais je avoir droit aux allocations assedics?

Merci d'avance de votre aide.